



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DU 5 DECEMBRE 2014 A ALLEGRE**

L'Assemblée générale du SICTOM des Monts du Forez s'est déroulée dans la salle de l'espace Georges Sand de la commune d'Allègre le 05 décembre 2014 à 14h15 présidée par Monsieur Gérard CHAPELLE accompagné de Monsieur MEYSSONNIER Maire d'Allègre et de Monsieur ZEITLER, trésorier de Craponne-sur-Arzon.

La préparation de cette Assemblée Générale s'est effectuée en réunion de Bureau le 14/11/14 dans les locaux du SICTOM.

La séance a été ouverte et les affaires suivantes traitées :

I/ FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT :

► Traitement des OM :

- Du 01/01 au 30/06/14, incinération à Bayet (78,08 €HT/tonne + coût transport 29 €).
- Depuis le 1^{er} juillet 2014, traitement par ALTRIOM à Polignac (107 €HT/tonne – 4 350 tonnes par an environ soit 465 000 €HT par an + coût transport estimé 5 €).
- 2^{ème} visite du site organisée le 31/10/14 : présence de 25 personnes environ.
- Point sur la mise en route (selon M. CHARREYRE) :
 - Le CSR (Combustible Solide de Récupération) destiné aux cimenteries (=carburant) est aux normes et traité comme tel depuis 1 mois environ.
 - Le Compost : 1^{er} résultat d'analyse (après maturation de plusieurs mois) présence trop importante de verre.
 - L'exploitant envisage nettement moins de 10 % de refus à enfouir.

► Tendances annuelles au 31/10/14 : Baisse des OM collectées, augmentation des papiers et emballages collectés, diminution du verre, hausse des entrées déchetteries.

► Réunion de secteur :

- 1 réunion le 21/11/14 à Craponne-sur-Arzon (25 personnes environ). Relance éventuelle en 2015 si demande : Allègre, Paulhaguet,...
- Objectifs : présentation du SICTOM, gestion des rôles, échange questions/réponses (REOM/taxe, ...).
- Ouvert aux délégués, élus, personnel communal.

II/ INVESTISSEMENTS BUDGETES :

TRAVAUX ACHEVES

Réhabilitation de l'ancien CET d'Allègre :

L'opération de réhabilitation de l'ancien centre d'enfouissement de Craponne-sur-Arzon s'est terminée en septembre 2014 avec les travaux d'électricité (suppression de la moyenne tension et modification des installations électriques en résultant). Ci-dessous, l'état de financement définitif :

DEPENSES €HT	RECETTES €HT	
Montant total des travaux : 375 006,10	ADEME	91 345,04
	Conseil Général de la Haute Loire	46 416,00
	Participation de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (14,07 %)	33 380,38
	Participation du SICTOM ISSOIRE BRIOUDE (0,35%)	830,36
	Participation de la Communauté de communes de Cayres Pradelles (0,12 %)	284,70
	Reste à la charge du SICTOM des Monts du Forez (couvert par un emprunt de 200 000 €)	202 749,62
375 006,10	TOTAL	375 006,10

Mise en sécurité de la déchetterie de Craponne-sur-Arzon :

Le montant des travaux de la mise en sécurité de la déchetterie de Craponne-sur-Arzon s'est élevé à 53 175.15 €HT (autofinancé en totalité par le SICTOM). Ont été effectués :

- ▶ L'agrandissement de la surface enrobée pour une meilleure circulation et dépose des colonnes.
- ▶ La mise en place d'une plateforme pour une benne gravats.
- ▶ L'assainissement de la déchetterie et du quai de transfert (Suppression de la fosse septique actuelle et branchement au réseau d'assainissement suite à la construction de la zone d'activité).
- ▶ La mise en sécurité des quais de la déchetterie de Craponne-sur-Arzon : Rehaussement des murets de déchargement (mise aux normes obligatoire) et mise en place de barrière de protection.

TRAVAUX EN COURS

Tranche supplémentaire de la réhabilitation des locaux techniques de Craponne :

Pour mémoire, les différents acteurs retenus sont : Architecte - M. MAGAUD, Mission SPS - Centre de gestion, Contrôle Technique - SOCOTEC. Le dernier chiffrage des travaux s'élève à 139 000 €HT. Rappel : DETR attendue de 20 000 € (20 % sur un montant de travaux plafonné à 100 000€ HT).

Le lancement de la consultation, après acceptation du DCE est imminent pour des travaux au cours du premier trimestre 2015.

III/ DIFFERENTES CONSULTATIONS :

Fourniture des pneumatiques + dépannage (hiver 2014/2015) :

→ Offre retenue : RIPA pour 8 647 €HT (Reprise déduite).

Prestation collecte lixiviats (3 ans avec dénonciation possible) :

→ Offre retenue : SAVAC pour 11.75 €HT/m3.

Prestation collecte verre (3 ans avec dénonciation possible) :

→ Offre retenue : SOLOVER pour 36€HT/tonne avec fréquence de visite tous les 15 jours.

Fourniture de 8 colonnes verre (sur devis) :

→ Offre de CITEC retenue pour 8 231 €HT.

Prestations des assurances en 4 lots (3 ans avec dénonciation possible):

→ Offres retenues :

Lot 1 : Flotte automobile- Groupama pour 5 880 €TTC Franchise 150 €.

Lot 2 : Responsabilité civile - Cabinet Vigouroux et Celle pour 1469,35 €TTC.

Lot 3 : Multirisque industrielle - SMACL pour 1 449,54 €TTC.

Lot 4 : Bureaux - SMACL pour 166,22 €TTC.

Consultation déchetterie et collecte sélective :

Fin marché actuel le 31/03/15. Consultation pour un marché de 2 ans à lancer.

IV/ EXERCICE 2015 :

Les décisions suivantes ont été validées :

REDEVANCES 2015 :

→ Le Comité Syndical, grâce à la situation actuelle de bonne gestion, décide de maintenir **les montants des redevances 2015 identiques à ceux de 2014** (135.45 €HT soit 149€ TTC avec une TVA de 10 %).

→ Le calendrier de remise des rôles a été délibéré. Nous rappelons donc aux délégués et aux communes de bien vouloir remettre le rôle du SICTOM (celui avec date en rouge) dans les délais impartis après correction. Ceci est important afin de maintenir la facturation des communes à des dates régulières et d'assurer la trésorerie du syndicat. Merci à vous.

V/ EXECUTION BUDGETAIRE :

- ➔ La délibération a été validée pour autoriser le Syndicat à dépenser si besoin à concurrence de 25% des sommes prévues en 2014 en investissement pour l'exercice 2015 avant le vote du budget.
- ➔ Taxes et produits irrécouvrables approuvés pour un montant de 4 082.29 € TTC (annulations définitives sur plusieurs exercices de 2011 à 2012).

VI/ AFFAIRES DIVERSES :

- Information sur les discussions en cours sur la future carte des intercommunalités avec les différents scénarios évoqués (décision préfectorale avant fin 2015).
- Délibération pour les compétences du Président (précisions apportées sur les emprunts et les tarifs et droits d'utilisations des services notamment).
- Décision pour la création possible de 2 postes d'emploi aidé supplémentaires pour des agents polyvalents (ripeur, déchetterie, conducteur, ...). Le nombre d'emploi aidé possible devient donc 4.
- Délibération pour la mise à disposition à la commune de Bonneval d'un emploi avenir à hauteur de 50 % de son temps de travail.
- Une réflexion sur l'amplitude des ouvertures des déchetteries à compter du 1^{er} avril 2015 devrait se réaliser lors d'une prochaine réunion de bureau avec les délégués des communes concernées.
- La Convention avec ECODDS (éco organisme qui finance la collecte des déchets ménagers spéciaux (phytosanitaires, acides, bases,...) est approuvée.
- Rappel sur le déneigement indispensable autour des points de regroupement et des écopoints pour en permettre la collecte.

A la suite de cette Assemblée Générale, **une visite de l'ancien centre d'enfouissement d'Allègre réhabilité** a été proposée. Quinze personnes environ y ont participées.

La Prochaine Assemblée aura lieu fin mars 2015 pour le vote du CA 2014 et du BP 2015.
La séance a été levée à 16 h 00.